

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 5.43.08
 Compte de chèques postaux HC 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 16.— 9.— 5.—
 AVOC Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—
 ÉTRANGER : Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
 Suisse 11 . . .
 Étranger : Canton 14 . . .
 Réclames : Canton 20 . . .
 Suisse 25 . . .
 Mortuaires 16 . . .

La campagne électorale

Il faut une nation aussi policée, aussi démocratique, aussi calme que l'Angleterre, pour risquer, en pleine guerre — il ne faudrait pas oublier que l'existence de l'Empire britannique est encore en jeu dans la lutte que mènent les deux démocraties blanches contre l'Empire du Soleil-Levant — les remous, inhérents à des élections générales. Bien évidemment, le Parlement, ce reflet fidèle des fluctuations de l'opinion publique, prorogé plusieurs fois du fait des événements, dans ses fonctions, avait vieilli.

Durant le conflit même l'évolution économique et surtout sociale, avait été si rapide, si nette que les travaillistes ont voulu battre le fer pendant qu'il était chaud, ne pas laisser le capitalisme se réinstaller dans ses aises, mais bien au contraire consolider, et si possible étendre, les justes conquêtes remportées durant la lutte pour l'existence du pays, à une époque où la participation active de tous les citoyens à la défense nationale permettait à ces derniers de faire prévaloir leur point de vue.

D'ailleurs, les chefs travaillistes sont aussi rompus au pouvoir que les conservateurs et l'équipe que le major Attlee pourrait mettre sur pied serait tout aussi compétente que celle de M. Churchill. Car c'est un de ces « miracles anglais » que de constater que l'opposition est non seulement consciente des responsabilités, — internes et impériales, — qui peuvent lui incomber, mais qu'elle est encore prête à les assumer dans un esprit exempt de toute partialité, de toute exagération, de toute vengeance. M. Ramsay MacDonald a déjà démontré à répétitions qu'une majorité travailliste gouverne, pour le moins d'une manière aussi « nationale », qu'un Cabinet « tory ».

Reste le cas du premier ministre. On peut penser que ses concitoyens furent ingrats à son égard. Quand on analyse ce que fut son courage, son activité, sa foi, sa ténacité, on ne peut que déplorer que son « temps » — un temps unique dans les annales de l'humanité — se soit ainsi terminé en queue de poisson.

A y regarder de près, ses amis, — ses supporters, conviendrait-il de dire, tant l'homme agit comme le plus dynamique des sportifs — estiment au contraire que ces élections générales, en consacrant le succès de son parti seront pour lui un triomphe, le couronnement de sa carrière. S'il nous est permis de douter que le scrutin tourne aussi nettement de cette manière, on doit néanmoins reconnaître que ses adversaires, en ne lui opposant aucun concurrent dans sa circonscription électorale, ont voulu démontrer, par ce geste, en quelle estime ils le tenaient et lui marquer leur reconnaissance.

Il est vrai que « Winnie », redevenu homme de parti, ayant rejeté l'habit de cour du ministre de sa gracieuse Majesté, a instantanément retrouvé et son mordant ironique et ses déclarations à l'emporte-pièce. Il n'y est pas allé selon le style mineur ! La virulente définition qu'il a donnée du socialisme d'Etat, classant cette théorie dans les idéologies autoritaires, aura étonné plus d'un étranger.

Certes, en s'exprimant ainsi, il a coupé les ponts entre ses adversaires et lui. Mais il semble qu'il a vu beaucoup plus loin. Par delà les travaillistes dont tout le monde connaît l'esprit constructif, réalisateur, utile à la nation entière, M. Churchill a voulu atteindre le communisme, le bolchévisme. Ce discours qui devait être de politique intérieure fut, au contraire, un exposé de doctrine générale visant la politique extérieure. Car, chef de gouvernement, notre homme l'est encore, et il compte bien le rester. Il n'a pas terminé l'œuvre qui lui échet, il est résolu à la mener à bonne fin, après avoir reçu une nouvelle et plus libre investiture de ses compatriotes.

Or, M. Churchill, persuadé, comme tout lutteur sincère, de son succès, songe à l'avenir, à toutes les questions politiques, économiques, territoriales qui attendent une solution. Il est visiblement déçu par la tournure qu'ont prise les rapports entre Alliés. Il estime que l'esprit et les décisions de Yal-

ta n'ont pas été respectés intégralement par le partenaire russe et qu'il est impossible de continuer à céder à toutes les volontés de Moscou. Il a voulu le faire entendre par un chemin détourné, qui n'engage que lui et ne complique pas la tâche du prochain gouvernement de Sa Majesté, si, d'aventure, ce n'était plus lui qui devait le présider. Cependant, ses paroles ont eu un retentissement énorme en U. R. S. S., où la radio et la presse les ont largement répandues.

Jusqu'à ce jour, l'homme d'Etat y était très aimé ; la propagande y avait monté en épingle sa ténacité, son allant, sa certitude en la victoire finale, même aux heures les plus sombres de la guerre. Les hommages nombreux qu'il avait justement rendus à l'armée rouge avaient été proclamés à tout vent. Visiblement, on ne s'attendait pas, en Russie, à des paroles aussi catégoriques, à un examen aussi rigoureux des moyens qu'emploient les hommes au pouvoir au Kremlin pour asseoir leur politique.

Cette mise à l'index de la police politique — Tcheka et autre Gépéou — dont on a pu suivre l'activité à Bucarest, à Sofia, à Budapest, à Varsovie et bien ailleurs, immédiatement derrière les armées victorieuses a surpris d'autant plus les dirigeants soviétiques que cet organisme leur paraît, à eux, tout naturel, puisqu'il est aussi vieux que la révolution de Lénine et, qu'en Russie même, il n'a fait que se substituer à la police secrète des tsars.

Tout autre, bien entendu, est la conception britannique de la démocratie. Une fois de plus, on constate simplement que les bases fondamentales sur lesquelles reposent les civilisations occidentale et slave diffèrent totalement. Ce qui semble normal aux uns, se présente comme une énormité aux yeux des autres.

Toujours est-il, qu'en cas de victoire électorale, la position internationale de M. Churchill sera plus délicate qu'avant. Les Russes sauront à quoi s'en tenir à son sujet et, eux déjà si méfiants, le seront plus encore. D'ailleurs, les *Izvestia* ne l'ont pas caché ; en écrivant que « le problème des relations anglo-russes joue un rôle de premier plan dans la campagne électorale en Angleterre », ils laissent sous-entendre que seuls les travaillistes sont aptes à maintenir l'amitié et la confiance entre les deux nations. C'est ainsi que Moscou jette un poids considérable dans la balance, en prenant nettement parti.

La lutte engagée dépasse dès lors le cadre de la politique intérieure de Grande-Bretagne. Le dilemme qui se présente pourrait être posé ailleurs. Ces élections seront un peu comme la « prise de température » de l'Europe démocratique occidentale ; d'où leur énorme intérêt.

M.-W. Suès.

Mon Billet

LE CHEMIN DES ÉTOILES...

La fable nous apprend qu'un astrologue occupé à scruter le ciel tout en marchant, est tombé dans un puits.

Ce qui revient à dire qu'il ne faut pas être trop distrait et que, souvent, la dure réalité est la rançon du rêve.

Mais, il y a des gens qui tombent dans le précipice sans avoir eu les yeux rivés aux étoiles.

C'est peut-être ce qu'il y a de pire... Le gouffre attire comme le regard du serpent fascinant sa proie.

A tout prendre, cependant, je préfère me laisser fasciner par en haut.

Tant pis pour le puits qui peut se trouver sur mon chemin !

Si les Germains avaient regardé constamment vers les étoiles, ils ne seraient pas tombés dans l'abîme où ils gisent aujourd'hui.

Et le Pape n'aurait pas eu besoin de leur envoyer cette dure mais juste parole qu'ils devront, par la souffrance, racheter leurs crimes.

Le bon vent

L'heureuse issue de la Conférence de San Francisco - Un accord dans la question de Trieste - Les „Trois Grands“ se réuniront à Berlin - M. Bonomi retire sa démission

— La question du LEVANT sera-t-elle enfin réglée à l'amiable ? Les informations que nous recevons de Beyrouth montrent une profonde méfiance entre les Anglais et les Français. Certains journaux britanniques font songer toutefois à la pensée de La Rochefoucauld : Les querelles ne dureront pas si longtemps si les tonts n'étaient que d'un côté... Il serait donc surprenant qu'une solution ne soit pas trouvée où les responsabilités réciproques seraient reconnues et la justice satisfaite sans que nul amour-propre en soit froissé, alors que des problèmes plus ardues sont tranchés par la bonne volonté à qui fut promise la Paix...

— Ainsi en est-il de ceux qui menaçaient de paralyser la Conférence de San Francisco, laquelle après avoir connu des phases mouvementées, déprimantes, ou incroyablement dangereuses, finit dans une apothéose triomphante, les délégués soviétiques ayant renoncé à imposer le droit de veto dans le Conseil de sécurité, ce qui eût remis en question tous les accords signés jusqu'ici. Une formule, il est vrai, a été trouvée, qui permet à Moscou de sauver la face en gardant son quant-à-soi dans le Conseil. Mais en fait, la Russie ou quelque autre membre de ce haut aréopage n'empêchera pas ses collègues d'étudier un problème et de prendre une décision.

Les dépêches d'agences insistent sur la part prépondérante que l'ambassadeur des États-Unis à Moscou, M. Harriman, a prise dans cette affaire. Il serait intervenu auprès du maréchal Staline lui-même qui, magnanime, aurait cédé sans réclamer de compensation.

La Charte des peuples libres, qu'on craignait ne jamais voir quitter la Californie, a donc chance d'apparaître bientôt sous un jour rayonnant...

— Ainsi encore du conflit de Trieste. Un accord serait en effet signé aujourd'hui même à Belgrade par le maréchal Tito et les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Aux termes de cet accord, les Alliés assumeront le contrôle de Trieste et autres lieux en litige, d'où se retireront les troupes yougoslaves, à l'exception de quelques unités qui resteront dans la région à titre symbolique, mais qui seront placées sous le commandement du maréchal Alexander. Cet accord est évidemment provisoire et n'engage en rien les décisions qui seront prises à la Conférence de la Paix, mais c'est toujours ça de gagné et c'est de bon augure.

— Dans cette atmosphère rassérénée, on envisage avec optimisme la prochaine rencontre des « Trois Grands », qui aurait lieu à BERLIN. MM. Truman, Churchill et le maréchal Staline y examineront, et organiseront peut-être, la paix en Europe. On fait observer à ce propos que la capitale du Reich n'est pas seulement un point de rencontre que les trois hommes d'Etat peuvent atteindre facilement, mais actuellement l'endroit qui se prête le mieux du point de vue psychologique à une telle entrevue. Pour la première fois, le chef de l'U. R. S. S. quitterait donc ses États ; mais il resterait cependant dans la zone de ses

armées. M. Churchill profiterait, disent ses adversaires politiques en Angleterre, de cette réunion pour s'assurer une popularité nouvelle. Il aurait donc des chances de rester au pouvoir avec son parti, grâce à l'aide de Staline...

Et le président Truman prendrait son premier contact officiel avec l'Europe...

— En ITALIE, la formation d'un nouveau gouvernement est rendue difficile, ainsi que nous le notions hier, par le fait qu'aucune entente n'a pu être réalisée jusqu'ici entre les socialistes et les chrétiens-démocrates, en dépit des négociations entamées en ce sens... Aussi, après avoir reconnu unanimement l'impartialité de M. Bonomi au cours de la crise, les représentants des quatre partis qui participent au gouvernement l'ont prié de retarder de quelques jours la démission du Cabinet. M. Bonomi y a consenti, tout en soulignant que depuis un mois l'activité de son Ministère est paralysée. Un tel état de choses ne peut continuer et il est bien décidé à faire tomber le gouvernement, afin que les partis se rendent compte de la nécessité d'arriver à un accord.

Une trêve politique s'impose. L'attitude de M. Bonomi a renforcé sa position qui était affaiblie par les attaques de la gauche, l'accusant de faiblesse. Il a, au contraire, démontré que ses opposants ont rendu impossible l'action gouvernementale, sans arriver ensuite à établir un programme ni à mettre sur pied une « équipe » qui devrait être en fonctions à l'heure actuelle...

Nouvelles étrangères

Hitler est-il mort ou vil ?

Hitler est-il bien mort ? Le « Giornale lombardo », organe des autorités d'occupation alliées, publie une documentation qui fait naître des doutes sur la véracité des déclarations suivant lesquelles le Führer serait mort. Le journal révèle que l'on a trouvé une lettre de Mlle Eva Braun, adressée à ses parents, dans laquelle l'amie du chancelier Hitler leur recommande de ne pas se faire du souci « s'ils ne reçoivent pas de nouvelles pendant longtemps ». En outre, des fonctionnaires de la Chancellerie du Reich qui avaient déclaré jusqu'ici que le dictateur était sûrement mort, ont admis, après avoir été soumis à de nouveaux interrogatoires, qu'ils n'ont jamais vu le cadavre de Hitler.

On donne une importance particulière au témoignage d'un chef de S. S. qui fut le dernier à voir Hitler. Il le rencontra le 27 avril, dans son bureau de la Chancellerie. Le dictateur était assis sur un divan, tandis que Mlle Eva Braun écrivait sur une table. Le chancelier s'adressa tout à coup au chef de S. S. et le questionna sur les pertes subies par les défenseurs dans les environs de la Chancellerie, où les combats étaient plus âpres que jamais. Puis, dans un accès de fureur, Hitler déclara :

« Tant que je vivrai, il n'y aura pas de guerre entre la Russie, l'Amérique et l'Angleterre. Ils sont d'accord pour vouloir ma destruction. Mais, si je disparaissais, ils ne resteraient pas long-

Rêve de fou, le sursalaire familial, la protection matérielle et morale du travailleur, l'assurance contre les mauvais jours, le pain de la vieillesse !

Et pourtant, ces prétendues chimères se sont traduites ou vont se traduire en œuvres concrètes, palpables, si l'on peut dire.

Le « chemin des étoiles », du rêve et des utopies peut paraître insensé aux « sages » et aux « prudents ».

Moi, je leur préfère le bohème à qui il reste le beau courage et l'ultime ressource de rêver... Le rêveur sait du moins s'élever et se détacher des misérables contingences matérielles qui enlèvent et retiennent captifs la plupart des humains.

Prophète ou précurseur, il perçoit au loin ce qui sera la réalité de demain. Même s'il se trompe, il ne porte préjudice à personne... Ne lui suffit-il pas de s'être fait illusion à lui-même ?

Vitac.

N'oubliez pas que

le « DIABLERETS » provoque une excitation incontestable de l'appétit. Il est l'appétitif SAIN par excellence.

C'est ici qu'il convient de relever cette forte pensée que Charles Saint-Maurice, notre si dévoué et si compétent Directeur, écrivait la semaine dernière : « Toutes les fois que l'homme cesse de rêver, il se ravale au rang d'animal. »

Vérité profonde. C'est le rêve, l'utopie si vous voulez, qui est à l'origine de tout progrès vraiment humain et divin.

Toute réalisation heureuse a d'abord été bercée dans un rêve et qualifiée d'utopie par les éteigneurs d'étoiles et les super-orthodoxes.

Le monde a eu ses rêveurs de liberté et de fraternité : des héros.

La chrétienté ses utopistes de l'Amour parfait : des Saints.

Dans le domaine social, combien de réalisations furent jugées chimériques et qui sont appliquées de nos jours avec fruit !

Utopies grossières, la collaboration du patron et de l'ouvrier pour la prospérité de l'entreprise !

temps unis. Le choc entre eux serait inévitable. Il faudrait que je sois alors vivant pour me mettre à la tête du peuple allemand et le conduire à la victoire. Le Reich ne peut espérer dans l'avenir que si le monde entier me croit mort. Je dois... » A ce moment, le chef de S. S. fut prié de sortir. Plus tard, il fut blessé et fait prisonnier.

L'homme aux 200,000 cadavres

Le général Gutner, ex-commissaire du Reich en Ukraine, a été arrêté récemment. Sur ses ordres, environ 195,000 Russes sont morts dans des camps de concentration et chambres à gaz. Il fit également déporter des dizaines de milliers d'habitants de Kiev et laissa plus de 200,000 personnes sans abri dans la capitale de l'Ukraine. Il devra répondre de ses crimes.

Nouvelles suisses

Des détails sur l'épouvantable drame de Territet

Dans son Service télégraphique, le *Nouvelliste* quotidien de samedi a relaté l'épouvantable drame qui a attristé la charmante localité de Territet.

Voici des détails sur ce drame :

L'attentat a eu lieu dans l'appartement des ouvriers de la boulangerie Nobs, rue de Chillon, à Montreux-Territet. Son auteur est un jeune homme de 19 ans, nommé Martin, Vaudois, ancien pensionnaire d'un institut de rééducation de l'Etat de Vaud, et qui avait été placé par ce dernier comme garçon de course dans la boulangerie en question.

A 2 h. 30 du matin, après s'être muni d'une hache prise au galetas, Martin pénétra dans la chambre occupée par deux ouvriers boulangers et, par trois fois, frappa de son arme M. Willy Steudler, célibataire, de La Chaux-de-Fonds, employé très apprécié de la maison depuis quinze ans.

Au même moment, le réveille-matin se mettant à sonner réveilla l'autre employé qui esquiva de justesse un coup qui lui était destiné. L'assassin fut maîtrisé avec l'aide de deux autres membres du personnel. La police, très rapidement sur les lieux, procéda à l'arrestation de Martin, tandis que la victime était conduite à l'hôpital en ambulance ; à 5 heures du matin déjà, Willy Steudler devait y décéder sans avoir repris connaissance.

Il résulte de diverses indications que nous avons recueillies que Martin en voulait à son patron ; il aurait pénétré dans la chambre de Steudler pour dérober à ce dernier la clé de l'appartement de M. Nobs ; l'ouvrier boulanger a-t-il refusé de donner cette clé ? A-t-il été surpris dans son sommeil ? L'enquête éclaircira ces points importants.

Le juge informateur, M. E. Ochwingler, a ouvert une enquête très serrée et longuement interrogé l'assassin : on croit savoir que ce dernier n'a manifesté aucun regret de son acte.

Ce crime a soulevé une vive émotion à Montreux. La victime était très appréciée dans le quartier, tandis que Martin ne paraît pas avoir acquis beaucoup de sympathie. M. Nobs, propriétaire de la boulangerie, aurait désiré, semble-t-il, se séparer de son commissionnaire ; mais l'administration cantonale, sous la surveillance de laquelle Martin était encore placé, lui aurait demandé de le conserver à son service.

3000 cartes de repas ont disparu

L'Office central de l'Economie de guerre de la ville de Zurich communique :

Il y a quelques jours, on a constaté qu'il manquait 3000 cartes de repas à 50 coupons aux stocks de cartes de rationnement de la ville de Zurich. L'enquête ouverte immédiatement par la police n'est pas encore close. Comme on n'a pas trouvé trace de vol avec effraction, les soupçons se sont portés sur les employés chargés d'administrer ce service.

Vers la reprise des échanges commerciaux avec l'Italie

Le problème de la reprise des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Italie a été examiné au cours de deux réunions qui ont eu lieu au siège de la commission alliée, puis au palais Viminale, à Rome.

La première assemblée, présidée par le ministre de la reconstruction, M. Ruini, s'est déroulée en présence de la délégation italienne et d'un nombre imposant de techniciens, économistes et financiers, dont notamment M. Antolini. Les délégués se sont occupés de questions de devises et du transport des produits suisses sur territoire italien.

La seconde réunion a eu lieu au palais Viminale. Y assistaient M. Bonomi et les ministres des affaires étrangères, du trésor, des finances, des travaux publics, de l'industrie.

Le journal financier « Secolo » annonce le prochain départ pour Berne d'une délégation économique italienne, composée du directeur général des affaires économiques au ministère des affaires étrangères, M. Di Nola, du Dr Colombo, du ministère de l'industrie et du commerce, et du Dr Groia, directeur général de l'Institut du commerce étranger.

Un mur s'effondre à la fabrique de chocolat de Broc

Quatre morts — Sept blessés.

Un très grave accident est survenu hier matin, vers 10 heures, à la fabrique de chocolat Nestlé, à Broc. Une entreprise lausannoise était occupée à creuser un silo, dans le sous-sol de l'usine. L'excavation était déjà assez profonde, lorsqu'une façade de 25 mètres de longueur, dont la base n'avait plus de support suffisant, s'effondra avec un fracas terrifiant. De nombreuses personnes qui travaillaient dans les étages supérieurs furent projetées dans le vide. Trois d'entre elles, ensevelies sous les décombres, ont trouvé la mort. Ce sont : Mme Jeanne Berchet, âgée d'une vingtaine d'années, à Bulle ; Mme Ida Bapst, 30 ans, à la Tour-de-Trême ; Mme Domenica Baia, 50 ans, à Broc. D'autre part, sept personnes furent blessées. Trois se trouvent assez grièvement atteintes, mais leur vie ne paraît pas en danger. Ce sont MM. Raymond Volery, Albin Aebischer et Raymond Ruffieux.

Sous les débris on découvrit encore le corps du contremaître de la maison de Lausanne, à laquelle avaient été adjugés les travaux. Il s'agit de M. Pierre Martinelli, né en 1891, demeurant à Renens.

Une enquête établira les responsabilités. On prétend que la façade aurait été ébranlée par l'explosion de mines trop fortes, utilisées pour l'agrandissement de l'excavation.

Un cycliste tué par un camion

Un habitant de Tavannes, dans le Jura bernois, M. Burkhalter, qui avait regagné depuis quinze jours le village français d'Héricourt où il s'était fixé, a été accroché par un camion militaire français, alors qu'il circulait à bicyclette, et tué sur le coup.

La victime était âgée de 45 ans, et laisse une veuve et huit enfants.

Un camion happé par un train

Vendredi matin, à 7 h. 12, une collision s'est produite sur la ligne Bulle-Romont, au passage à niveau gardé entre Villaraboud et Vuisternens, entre un camion et un train de marchandises. Un camion portant plaque neuchâteloise et venant de Boudry étant arrivé au passage à niveau qui était fermé, la garde-barrière voulut lui rendre service et après avoir constaté que le train attendu n'était pas en vue lui ouvrit la barrière.

A ce moment le convoi arriva, qui prit en écharpe le camion et le traîna sur une centaine de mètres. Le chauffeur, M. Alfred Mermoud, habitant Lausanne, fut relevé dans un état grave. Transporté à l'hôpital de Billens, on a diagnostiqué une fracture du crâne. Le camion est complètement détruit.

Le contrôle, le contingentement du papier et la presse parlementaire

Le groupe de la presse parlementaire, de l'Assemblée fédérale s'est livré à une discussion approfondie sur la situation de la politique et de la presse après avoir pris connaissance d'exposés des conseillers nationaux Feldmann (Berne), et Meierhans (Zurich). Le groupe appuie sans réserve le point de vue de la commission mixte de politique et de presse des associations de la presse suisse selon lequel toutes les dispositions du contrôle de la presse, y compris les dispositions militaires, devraient être abrogées sans délai du fait que le droit ordinaire assure d'une manière suffisante aujourd'hui la protection des intérêts militaires.

Le groupe regrette que l'application pratique du contingentement du papier ait placé la presse devant le fait accompli, sans que puissent intervenir ses associations professionnelles. Il exprime l'espoir que les plus récentes mesures prises dans ce domaine tiendront compte de la mission importante qu'a la presse suisse à remplir au service de la communauté.

Le conseiller national Meierhans, jusqu'ici vice-président, a été appelé à la présidence en remplacement du conseiller national Feldmann, qui se retire.

Le feu à un rural

Vendredi, à 8 h. 15, un incendie s'est déclaré aux Clées, Vaud, et a complètement détruit l'immeuble appartenant à la Société des forces motrices de Joux, lequel était occupé par la famille de M. Matthey. Les dégâts sont importants. Le bâtiment comprenait un logement de quatre pièces et un rural. Une petite quantité de foin, ren-

tré la veille, est restée dans les flammes. En revanche, une partie du mobilier a pu être sauvée.

Les causes de ce sinistre ne sont pas encore établies.

Indésirable au Tessin, un médecin est nommé à l'Hôpital cantonal de Lausanne

Nous lisons dans la « Gazette de Lausanne » : « Les irrédentistes tessinois ont réussi à placer l'un des leurs comme fonctionnaire dans le canton de Vaud ! C'est à ce propos que proteste aujourd'hui le directeur du journal tessinois le « Docteur ». Il s'agit de Battista de Agostini, membre d'une famille d'irrédentistes qui, après avoir fui la Suisse lorsque le groupement de l'Adula fut dissous, revint au pays après la chute du fascisme. Battista de Agostini sollicita une bourse dans une institution d'instruction supérieure italienne en faisant valoir que « son vœu ardent était de voir la frontière de l'Italie se porter jusqu'au Gothard ». A Pavie, Battista revêtit la chemise noire. Il avait obtenu en 1935 un congé militaire d'études universitaires, qui lui fut renouvelé d'année en année, avec une grande mansuétude, même pendant la guerre. Cependant, il en profita pour faire ensuite en Suisse de longs séjours et, loin de s'annoncer aux autorités militaires, ayant précédemment abandonné le droit de pratiquer la médecine au Tessin, remplaça non sans profits des médecins suisses mobilisés. Il ne fut appelé à l'école de recrues qu'en mars 1944, et fut dispensé au bout de trois semaines. Il réussit alors à se faire nommer médecin à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où il est encore actuellement ».

Les expulsions dans le canton de Vaud

Dans sa séance de samedi matin, le Conseil d'Etat a pris connaissance d'un rapport du Département de justice et police à teneur duquel six ressortissants allemands domiciliés dans le canton de Vaud ont été expulsés de Suisse.

En outre, l'Office cantonal de police des étrangers a prononcé la révocation des autorisations de séjour des fonctionnaires et employés du consulat d'Allemagne à Lausanne.

Les scellés apposés sur les locaux et archives du consulat allemand à Lausanne ont été levés le 8 juin. Les affaires rentrant autrefois dans la juridiction de ce poste consulaire sont traitées jusqu'à nouvel avis par un fonctionnaire du Département politique fédéral.

Quant à l'agence des Chemins de fer du Reich, à Lausanne, galeries Saint-François, elle a également été supprimée.

Un chalet incendié

Un chalet appartenant à la commune de Charmey et situé sur les hauteurs qui dominent le village, aux Grosses-Ardèches, a été complètement réduit en cendres, hier matin. Il abritait en estivage le bétail de la famille Esseiva, aux Ecasseys. Le troupeau est indemne. Les dégâts sont évalués à une vingtaine de mille francs. La préfecture a ouvert une enquête.

Les drames du rail

Vendredi soir, vers 23 h. 40, un train de marchandises direct, partant de Neuchâtel peu après 23 heures pour arriver à Renens vers 2 heures du matin, a atteint et tué sur le coup, entre Gorgier



Si vous êtes exempt de troubles de la circulation, estimez-vous heureux,

car bien peu nombreuses sont les personnes qui n'en souffrent pas, soit sous une forme, soit sous une autre. Quelles qu'en soient les manifestations individuelles, douleurs ou fourdeurs dans les jambes, artériosclérose, fourmillements ou insensibilité de certaines parties du corps, ou tous autres symptômes révélant des troubles de circulation du sang, ceux-ci ont des effets désagréables et souvent même douloureux. Une cure de CIRCULAN prévient et guérit.

Artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, fatigue, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes engourdis

Circular

Produit de plantes du Dr Antonioli, Zurich
prévient et guérit

La cure	Fr. 19.75
Cure moyenne	10.75
Flacon original	4.75
Dans toutes les pharmacies	
Recommandé par le corps médical	
Etablissements R. BARBEROT S. A. GENÈVE	

19 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

L'EAU qui ne gèle pas

Dès le VII^e siècle, on tenta de conquérir les terres submergées. Mais ceci donnait lieu à tant de contestations que les Comtes de Flandre organisèrent ces associations de propriétaires ou « polders ». L'ensemble des coutumes fut réglementé définitivement sous l'Empire.

Larix demanda encore ce qui constituait, à proprement parler, un schorre.

— C'est, dit Suzanne, le terrain d'alluvion que seules les fortes marées recouvrent. Il devient propriété privée par l'endigement. Même si la digue qui l'entoure est une simple digue d'été ; c'est le cas de votre schorre, monsieur Larix.

Et elle reprit sa lecture :

L'assemblée générale a lieu en mars ou avril... — Comtesse, dit Larix en prenant congé, comtesse des digues, vous êtes de fait. Je mènerai une campagne électorale pour vous. Il faut que vous le soyez de droit.

Elle souriait la fête ; elle avait bien envie, oui, mais elle ne savait si elle pourrait...

— Je suppose d'ailleurs, continua Larix, que ce grand jeune homme blond nommé Triphon vous aide à diriger tout cela ?

Suzanne rougit et, vexée de rougir, rougit plus encore et dit précipitamment :

— Oh ! il s'y connaît très bien ; c'est Père qui le lui a appris, voyez-vous...

Larix la regarda, comme s'il eût voulu dire quelque chose encore, mais il se tut et partit.

XIV

Triphon entra au moment où Suzanne finissait de souper. Il vint la trouver dans la salle ; elle lui vit un visage altéré et pensa que Jo lui avait déjà appris la longue visite de Larix.

— Eh bien ! dit-elle vivement, avez-vous examiné la machine à écorcer ?

— Oui, mademoiselle Suzanne, elle ne rend pas. Verbeeck dit que l'écorçage à la main est meilleur marché... mais... mais il m'a parlé d'autre chose.

— Quoi, Triphon ?

Il s'expliqua rapidement, d'un ton monotone. Un correspondant anglais de Verbeeck demandait un homme au courant de la culture de l'osier pour tenter des plantations d'osier flamand dans les basses terres d'Ecosse et Verbeeck proposait à Triphon d'y aller.

— Oh ! s'écria Suzanne, et elle eut une sensation d'isolement, d'appauvrissement.

Triphon, s'aperçut de cet émoi et son visage s'éclaira :

— Il m'a dit qu'il y a là un bel avenir pour moi, qui... n'en ai pas ici... Qu'en pensez-vous ?

— Triphon... certainement... il faut partir. Est-ce un long engagement ?

Elle balbutiait, car, tout en parlant, elle pensait tumultueusement : « Mais... cela arrangerait tout, peut-être ! Il reviendrait tout éduqué... peut-être... et les gens oublierait qu'il a été au service de père, etc... »

— Si la culture réussit, continua Triphon, cela pourrait être... définitif ; mais je préférerais revenir, et cela dépend de vous... Je reviendrai quand, quand... je ne serai plus... quand je serai un monsieur.

Il s'tremblaient tous les deux.

— Je ne sais pas, balbutia Suzanne, mais quand partirez-vous ?

— Si j'accepte, ce sera tout de suite. Une journée à la vannerie pour m'entendre avec Verbeeck sur les achats et les envois des plants et le bateau après-demain.

— Oh ! Triphon... acceptez, il faut accepter !

C'est une occasion unique pour vous d'arriver à une belle position !

— Mais comment ferez-vous, Zelle Zane ? Qui me remplacera pour toute la besogne ?

— Je... Oh... je prendrai quelqu'un. Et je m'y connais assez pour diriger moi-même. Oui, il faut partir, Triphon !

— Zelle Suzanne, n'avez-vous pas un mot d'amitié pour moi avant que je retourne chez Verbeeck, ce soir encore, dire que j'accepte ?

— J'espère que... vous réussirez, Triphon.

— Ce n'est pas cela... — Il eut une sorte de sanglot contenu. — Ah ! Suzanne, quand vous aviez quatorze ans, je ne disais pas « mademoiselle » ; c'était Zanneke, comme votre père, Zanneke. Et je vous admirais déjà tant ! Et depuis, pas un seul jour que je n'aie infiniment désiré un baiser ! Rien qu'une fois... Zanneke ! Donnez-moi un seul baiser avant que je parte pour si longtemps... Et vous ne me promettez rien, rien. Une fois, un seul baiser, Zanneke !

A ce tendre nom que lui donnait son père, presque machinalement, sans rien dire, Suzanne lui tendit la joue ; mais il lui prit violemment les lèvres, comme quelqu'un qui meurt de soif.

(A suivre).

et Vaumarcus, une pensionnaire de l'établissement hospitalier de la région. Il s'agit d'une dame, née en 1899, qui paraît avoir agi dans un moment de dépression.

L'affaire des chaussures de la Croix-Rouge

La division de police du Département fédéral de justice et police, dont le nom a été prononcé lors de l'affaire de chaussures de la Croix-Rouge, communique ce qui suit :

En qualité d'organe chargé des œuvres sociales en faveur des Suisses à l'étranger, la division de police a acheté un lot d'environ 30,000 paires de chaussures, en même temps que la commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale, mais de façon indépendante. Ces souliers étaient destinés aux Suisses résidant à l'étranger, qui ne pouvaient pas se procurer des chaussures utilisables et de bonne qualité à leur domicile. Les services compétents de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail donnèrent leur assentiment à l'achat et à l'exportation des chaussures, à la condition toutefois que celles-ci soient achetées chez des détaillants, que les achats soient répartis sur tout le territoire de la Confédération et qu'ils soient soumis à la surveillance du Service fédéral du contrôle des chaussures. Ce service se déclara d'accord que M. Schneider se charge de procéder aux achats envisagés, conformément aux offres qu'il avait faites. C'est pourquoi la division de police n'hésita pas à se mettre en rapport avec lui, en tant que représentant des marchands de chaussures. Le service fédéral du contrôle des chaussures surveilla l'achat de la marchandise en ce sens que tous les souliers destinés à la division de police furent marqués d'un timbre.

La division de police n'avait besoin que de marchandise de première qualité et était prête à la payer un prix raisonnable. La marchandise livrée (à l'exception d'un tout petit lot de chaussures démodées) remplissait les conditions et les prix fixés : 24 à 26 francs pour les souliers d'hommes, 14 à 16 francs pour les souliers d'enfants. Nos compatriotes de l'étranger qui, abstraction faite des indigents, voulaient et pouvaient payer ces souliers, ont été entièrement satisfaits de la qualité et des prix de la marchandise livrée. De nombreux acheteurs ont payé plus qu'on ne leur demandait. Les factures furent payées à la maison Transagar, qui avait été désignée par M. A. Schneider, comme office neutre d'encaissement.

Si M. A. Schneider a réalisé un gain excessif sur les souliers livrés à la division de police, il n'a pu le faire qu'en payant un prix trop bas à ses fournisseurs. La division de police n'a pas eu connaissance des transactions passées entre lui et les marchands de chaussures. Elle n'avait aucune raison de s'immiscer dans leurs affaires internes. Si des irrégularités venaient à être découvertes, il appartiendrait aux autorités compétentes de prendre les mesures appropriées.

Dans la Région

Rixe mortelle à Annemasse

Des soldats et des romanichels en sont venus aux mains, hier, dans un café du hameau de Romagny, près d'Annemasse. Un des nomades, Victor Gross, fut mortellement atteint d'un coup de carabine alors que deux de ses parents, Hippolyte et Emile Gross, étaient blessés aux jambes. Plusieurs soldats souffrirent de coups de matraque.

Nouvelles locales

La question Carron sur la pénurie des matières premières et les grands travaux

M. le conseiller national Carron avait posé la question suivante :

La situation nouvelle créée par la pénurie de charbons et de fers et de diverses matières nécessaires à la construction révolutionnaire complètement le programme des travaux prévus par la Confédération et les cantons pour parer au chômage qui commence déjà à se faire sentir.

Faute de fers et de ciment, les grands travaux de constructions hydrauliques, de ponts, de bâtiments publics ou privés ne pourront pas être mis en œuvre dans une mesure suffisante au moment le plus critique de la crise de chômage imminente.

Quelles mesures le Conseil fédéral compte-t-il prendre pour adapter le plan Zipfel aux circonstances actuelles ?

N'y a-t-il pas lieu de reviser le Code d'urgence de ces travaux en donnant nettement le pas à ceux qui nécessitent la plus forte proportion de main-d'œuvre comme les remaniements parcellaires, les améliorations foncières, les améliorations d'alpages, les routes touristiques et agricoles, les corrections de rivières et de torrents, les chemins et travaux forestiers ?

Voilà la réponse du Conseil fédéral : La pénurie de ciment et de fers a provoqué, c'est exact, une situation nouvelle, qui affecte les préparatifs faits par la Confédération et les cantons pour créer des possibilités de travail. Le 30 avril 1943, le Département militaire, compétent dans ce domaine, a déjà attiré l'attention des cantons sur ce danger et les a invités à établir des programmes de création de possibilités de travail qui puissent être adaptés en tout temps aux disponibilités en matières premières. Des instructions ont été également données sur l'emploi aussi économique et rationnel que possible des matériaux de construction.

Par circulaire du 16 mars 1945, les cantons ont derechef été invités à accélérer l'étude des projets des travaux qui nécessitent peu ou pas de matériaux contingents, puis à revoir les projets antérieurs pour s'assurer que toutes les économies possibles ont été considérées. Il a été recommandé de préparer dans toutes les communes des projets définitifs susceptibles d'être exécutés avec un minimum de matériaux contingents ; il s'agit surtout de chemins forestiers, de nivellements

Ce que fut la vie de M. Schuschnigg pendant ces sept dernières années

CAPRI, 9 juin. — L'ancien chancelier autrichien, M. Schuschnigg, que Hitler fit prisonnier en 1938, lors de l'« Anschluss » a déclaré pour la première fois, au cours d'une interview accordée à United Press, quelle fut sa vie durant les sept dernières années.

A plusieurs reprises, Schuschnigg a fait remarquer que pris dans son ensemble le peuple allemand n'est pas responsable de tout ce qui est arrivé. « Je suis persuadé, a-t-il dit, que la grande majorité du peuple allemand haïssait la guerre ; je suis persuadé que cette majorité était dans l'impossibilité d'agir et n'avait pas d'autre choix. Des dizaines de milliers d'hommes ont été pendus dans des camps de concentration et d'autres périrent par des tortures épouvantables. Je crois que la guerre a été déclenchée par Hitler et qu'il est le grand responsable. »

Parlant de ses années d'emprisonnement, Schuschnigg a dit : « Dans l'après-midi du 11 mars 1938, le maréchal Goering me téléphona pour m'aviser que les troupes allemandes étaient prêtes à envahir l'Autriche si je ne démissionnais pas. Entre-temps, il ajouta que seule ma démission pouvait encore sauver l'Autriche. Ce n'est qu'à minuit que j'acceptai cet ultimatum. Le matin suivant, je constatai que ma demeure avait été en-

cerclée par les S. S. pendant la nuit. Quelques instants plus tard j'étais prisonnier.

Pendant les dix-huit premiers mois, je suis resté emprisonné au quartier général de la Gestapo, à Vienne. Je fis ensuite un séjour de deux ans dans un camp de prisonniers politiques près de Munich.

Pendant toute cette période, je ne fus pas interrogé une seule fois. Himmler me rendit visite en décembre 1938 pour m'annoncer que j'allais être traduit devant un tribunal spécial ; ce procès n'eut toutefois jamais lieu.

Je me suis marié par procuration le 1er juin 1939 et ce n'est que plus tard que ma femme fut autorisée à venir vivre avec moi. En 1941, nous fûmes transportés tous les deux à Sachsenhausen, où nous restâmes jusqu'en février 1945.

L'invasion des Russes ayant, entre-temps, pris de vastes proportions, on nous fit partir pour Flossenbourg, en Bavière, ensuite pour Dachau.

Schuschnigg affirme n'avoir pas trop mal vécu dans ce camp. J'ai eu l'occasion, a-t-il ajouté, de me faire un grand ami de la personne de Léon Blum.

De Dachau, Schuschnigg et sa femme furent conduits à Innsbruck.

Hitler se serait sauvé en avion

BERLIN, 9 juin. (Reuter). — Le maréchal Joukov a déclaré à des journalistes alliés à son quartier général que Hitler, deux jours avant la chute de Berlin, avait épousé la célèbre actrice de cinéma Eva Braun. Parlant de la disparition d'Hitler, le maréchal a déclaré que c'était une histoire bien mystérieuse et qu'il n'était pas à même de faire des déclarations définitives sur le sort du chancelier. Les équipes de l'armée russe chargées de retrouver le corps d'Hitler n'ont découvert aucun cadavre pouvant être identifié avec certitude comme étant le sien. Il est très possible que ce dernier ait pris le large au dernier moment en sautant sur un avion depuis un aérodrome à sa disposition. Le colonel-général Bergaren, commandant de place de Berlin, a précisé que les Russes ont trouvé plusieurs cadavres, mais on ne peut pas dire avec certitude si, parmi eux, se trouve celui d'Hitler. A mon avis, a-t-il ajouté, Hitler se cache. Il se trouve certainement en Europe et peut-être auprès du général Franco. Le maréchal Joukov, reprenant la parole, a dit que le fait du mariage de Hitler a été connu par des inscriptions contenues dans des carnets de route de plu-

sieurs adjoints et hauts commandants allemands tombés dans les mains des Russes.

Les suicides nazistes

LONDRES, 9 juin. — La radio hollandaise annonce ce matin, samedi, que Rost van Tonningen, ministre de l'Economie du chef national-socialiste hollandais Mussert, s'est suicidé en se jetant de la fenêtre du 4^e étage de la prison où il était incarcéré.

Retraits de nationalité

BERNE, 9 juin. (Ag.). — Par décision du Département fédéral de justice et police la nationalité suisse a été retirée à Otto-Alfred Lienhard, né le 16 mars 1889, d'Hérisau, actuellement sans domicile connu, à l'étranger. Cette mesure n'atteint pas sa femme. La même mesure a été prise contre Karl-Heinz Hamburger, né le 31 octobre 1909, de Rorschach, depuis 1944 ressortissant allemand. Cette décision affecte également sa femme Guerd, née Brotmann, sa fille et éventuellement d'autres enfants. La nationalité suisse a également été retirée à Franz-Max-Léo Keller, né le 22 août 1897, d'Aarau, Sarmentorf et Obsberg,

sée puis M. le 1er lieutenant Morel, un camarade du défunt, retraça la vie civile et militaire du regretté officier. La cérémonie prit fin par une salve réglementaire.

Le nouveau président de la Société suisse des Hôtelières

La Société suisse des Hôtelières, qui a tenu son assemblée de délégués à Genève, les 7 et 8 juin, a nommé membre d'honneur M. Hermann Seiler, président central sortant de charge, après 19 ans d'activité, puis a désigné un président permanent en la personne de M. Franz Seiler, actuellement directeur de la Fiduciaire suisse de l'hôtellerie à Zurich.

La Société valaisanne de Vevey a renouvelé son comité

Après une interruption de trois ans, la Société valaisanne de Vevey a repris son activité et s'est réunie en assemblée le 31 mai ; elle a enregistré avec regret la démission de son président, René Lugon, qui, depuis 1935, était à la tête de notre société et à laquelle il a donné le meilleur de lui-même. De ce fait, le nouveau comité est formé comme suit : Président, M. Ephise Terretaz, Place du Marché, Vevey ; vice-président, M. E. Rimet ; caissier, M. Buttet ; secrétaire, M. H. Rössli ; vice-secrétaire, M. Roh ; adjoints, MM. B. Delaloye et C. Liand ; porte-drapeau, M. Jean Gay ; suppléant, M. A. Duroux ; vérificateurs des comptes, MM. R. Lugon, O. Rey et P. Giroud.

Le téléferique Rarogne-Eischoll

Le canton du Valais s'est vu octroyer une subvention fédérale en couverture partielle des frais de construction d'un téléferique de 1770 mètres entre Rarogne et Eischoll.

Chronique sportive

Journée valaisanne de gymnastique féminine à Saxon

Depuis quelques semaines, le « stamm » de la Société fédérale de gymnastique est régulièrement illuminé. Maintes personnes se sont demandé avec raison quel conciliabule il s'y tenait.

Hier soir, la clef du secret m'a enfin été livrée par une aimable... gym-dame. Il s'agit tout simplement de préparer la « Journée valaisanne de gymnastique féminine », fête qui aura lieu le 8 juillet prochain. Les commissions « battent déjà sueur » sous la direction de M. G. E. Brucher, président du comité d'organisation. Les inscriptions sont réjouissantes et pourtant toutes ces charmantes sociétés ne sont pas encore inscrites. Il est tout juste temps et le Comité d'organisation se permet d'inviter Mesdames les présidentes à donner leurs derniers effectifs. Jiné.

canton d'Argovie. Cette mesure n'affecte pas sa femme ni ses trois enfants.

Quatre incendies

COIRE, 9 juin. — Un incendie a détruit en grande partie une maison d'habitation à Untervaz, Grisons. Le propriétaire de la maison, M. Jakob Philipp, a pu sauver une partie de son mobilier ; par contre, tous les biens de la famille Majoleth et ceux d'un homme demeurant seul, sont demeurés dans les flammes.

WAEDENSWIL, 9 juin. (Ag.). — A Bäch, Zurich, un incendie a éclaté dans les bâtiments de la scierie Gugolz, dont une partie est utilisée comme atelier de menuiserie. Celui-ci fut entièrement anéanti. En revanche, de gros dépôts de bois ainsi que le reste de la scierie ont pu être sauvés.

TURBENTAL (Vallée de la Töss), 9 juin. (Ag.). — Un incendie a éclaté dans une maison habitée par 6 familles à Rikon-Zell. Malgré les efforts des pompiers, une partie du mobilier a été la proie des flammes. La partie du bâtiment qui n'a pas été atteinte par le feu a été considérablement endommagée par l'eau.

ZOFINGUE, 9 juin. (Ag.). — L'atelier de menuiserie et la parqueterie de M. Werner Hochuli, à Attelwil, Argovie, ont été la proie des flammes. En l'espace d'une heure, trois bâtiments ainsi que les installations d'une valeur de plus de 100,000 francs ont été anéantis. Les cultures environnantes ont également été dangereusement menacées par la grande chaleur. Les pompiers des villages voisins ainsi que les pompes de Zofingue et d'Aarau se rendirent sur les lieux.

Gros vol de cartes alimentaires

BIENNE, 9 juin. (Ag.). — On vient de constater la disparition de plusieurs milliers de cartes alimentaires à l'Office de l'Economie de guerre de la ville de Bienne. La police a arrêté déjà deux employés qui ont avoué avoir vendu les cartes à une bande organisée qui opérait dans toute la Suisse. D'autres arrestations sont imminentes.

Noyade

UZNACH (St-Gall), 9 juin. (Ag.). — Un jeune pâtre de 18 ans, Hans Graf, voulut se baigner, quoique ne sachant pas nager, dans la Linth qui roule actuellement de grosses eaux et fut emporté. Il s'est noyé.

Un enfant étouffé dans ses couvertures

MURI (Argovie), 9 juin. (Ag.). — Le petit enfant n'ayant pas encore une année de la famille Franz Waltenspühl, à Mur, s'est étouffé dans les couvertures de son berceau alors qu'il dormait.

Un vieillard happé par un train

HORGEN, 9 juin. (Ag.). — M. Rudolf Wüest-Sennhauser, âgé de 73 ans, qui, en gare de Horgen, voulut traverser les voies derrière un train qui venait d'arriver de Wädenswil, a été happé par le direct de Zurich et tué sur le coup.

Il tombe de sa grange et se tue

WINTERTHOUR, 9 juin. (Ag.). — M. Heinrich-Ernst Hürlimann, 74 ans, qui fit une chute d'un tas de foin à Seuzach a été si grièvement blessé qu'il est décédé.

Asphyxié à son volant

RECONVILIER, 9 juin. — On annonce la mort accidentelle dans sa 41^e année de M. Ernest Gretler, directeur général de la fonderie de laitton Boillat S. A. C'était une personnalité bien connue dans les milieux de l'industrie métallurgique suisse. M. Gretler s'était rendu à son garage où il s'était asphyxié à son volant par des émanations d'acide carbonique.

Mme Dr Olivier est morte

LE MONT SUR LAUSANNE, 9 juin. (Ag.). — Au Mont sur Lausanne est décédée, vendredi après-midi, après une longue maladie à l'âge de 81 ans, la doctoresse Charlotte Olivier, un des pionniers de la Ligue anti-tuberculeuse dans le canton de Vaud.

†

Madame Angèle FILLIEZ-MICHELLOD et sa fille, à Champsec ; Monsieur et Madame Théophile FILLIEZ-LUY et leurs enfants, à Champsec, vivement touchés de toute la sympathie témoignée à l'occasion de leur grand deuil, prient tous les parents, amis et connaissances d'agréer l'expression de leur profonde gratitude. Ils remercient spécialement Messieurs les Ecclésiastiques, les « Coeurs-Unis », Messieurs les Professeurs, les élèves et les anciens élèves du Collège, l'« Union », le Personnel enseignant du District, toutes les sociétés sympathisantes, de leur témoignage émouvant.

†

Très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de feu Céline VOUTAZ-EMONET, à Sembrancher, exprime sa sincère reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur attachement dans cette cruelle épreuve.

St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par les suivants :

1. M. Amacker Hyacinthe, pour la construction d'un immeuble locatif de 6 appartements, au quartier St-Laurent ;
2. M. Rappaz Joseph-Marie, pour la construction d'un rural à l'est de son futur bâtiment d'habitation, au Mauvoisin ;
3. M. Rey-Bellet Oscar, pour la construction d'un pavillon et la pose d'une clôture au quartier des Condéménes ;
4. M. Barman Georges, de César, pour la construction d'un chalet d'habitation, à Epinassy, en bordure de la route de secours ;
5. L'Abbaye de St-Maurice, pour la transformation des combles de l'ancien immeuble de Quartéry.

Les observations éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent parvenir par écrit, dans les dix jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés. St-Maurice, le 9 juin 1945.

L'Administration communale.

COURS DE VADANCES POUR L'ALLEMAND

Institut Stavia, Estavayer-le-Lac

Cours pour un nombre restreint d'élèves du 23 juillet au 29 août 1945

Prospectus. Tél. 6.31.31. Direction : Abbé Dr O. Buchs

SION - Vente aux enchères

Les avocats Leuzinger et de Riedmatten, à Sion, pour les hoirs Alexandre Brunner, mettront en vente aux enchères publiques qui se tiendront le 16 juin courant, à 15 heures, à la grande salle du Café Industriel, à Sion :
Un appartement sis à la rue de Savièse, 1er étage, avec 6 chambres, 1 cuisine, 2 petits locaux, 1 cave et part à la buanderie, au pressoir, au galeas, au jardin et au bûcher.
Pour visiter, s'adresser à M. Adolphe Iten, ébéniste, ou à M. Otto Brunner, chaussures, Sion.

Constipation

Dépendance journalière moins de 10 gr.

Beaucoup de personnes, surtout les femmes, souffrent de constipation et de paresse intestinale, ce qui est néfaste à l'organisme. Assurez-vous des selles régulières et faites une cure de comprimés TIPEX en prenant chaque soir un seul comprimé.

TIPEX est une spécialité française appréciée, qui n'occasionne pas de maux de ventre.

TIPEX aide également au fonctionnement du foie et élimine la bile.

La boîte pour quarante jours, 2 fr., ou mieux encore et meilleur marché, la grande boîte pour quatre-vingts jours, 3 fr. 50. En vente : Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve, 1, Lausanne. Expédition rapide par poste.

POUR VOTRE

BETAIL VITOSSAN

bovidés, volailles, lapins, chiens (chasseurs)

Aliment curatif vitaminé

En vente chez : E. SCHIFFERLI, Accessoires à l'agriculture, Graines, Engrais, spécialités, Av. du Gd-St-Bernard, Martigny.

Cet excellent produit soumis au contrôle fédéral, vous est livré en emballages originaux de 500 gr. Fr. 2.75 ; 1 kg. Fr. 4.90 ; 5 kg. Fr. 24.50 ; 25 kg. et 100 kg.

Pour tous les goûts, Pour toutes les bourses,

et toujours le meuble chic et de qualité



A. Gertschen Fils

FABRIQUE DE MEUBLES NATERS — BRIGUE

Tél. 55 Demandez nos prospectus Tél. 55

Tout pour votre santé mais pour vos dents seulement :

Sarizol

LABORATOIRES SAUTER S.A. GENÈVE

Sauce à salade

sans huile ni graisse, un produit SAIS de qualité savoureux et économique.



A louer à St-Maurice PETIT APPARTEMENT

S'adr. à M. Alfred Level, Grand'Rue, St-Maurice.

On cherche du 25 juin-fin juillet

CHALET

confortable, 3-5 lits. Alpes Vaud. ou Val. Adr. : Dr Jacot Guillarmod, Genève.

Je cherche aux environs de Champéry un

appartement

de 2 à 4 lits dans chalet avec galerie ou jardin d'agrément pour la cure d'air. Faire offre avec prix pour 6 semaines à Mlle I. Blanc, Moudon.

Petite pension

modeste cherchée par famille de deux personnes et une fillette de 5 ans, au début d'août, pour une durée de quinze jours, de préférence dans famille d'agriculteur à la montagne.

Adressez offre à Mme A. Ibach, av. Dapples 14, Lausanne.

Chevaux

Dès ce jour, sortant des services militaires, sont à vendre ou à échanger quelques bons chevaux et juments suisses primées avec papiers chez Alexis Giroud, à Martigny. Tél. 6.11.96.

Chaussures

Encore quelques fortes paires pour le travail dès Fr. 18.—

Aux Occasions Réunies Sous-Géronde Sierre

Complets

Avant de vous décider pour l'achat de votre complet, visitez-nous ! Beaux choix pure laine ou drap, dès Fr. 75.—

Aux Occasions Réunies Sous-Géronde Sierre Tél. 5.16.44

A vendre cause double emploi

pompe

Luna 3, moteur Conard, 5 CV, débit 1800 litres-minute, usagée, mais en parfait état S'adresser sous P 5602 S, Publicitas, Sion.

jeune fille

pour aider au ménage et servir dans joli café de campagne. — Ecrire ou téléphoner chez Fortis, Café de Monte-Carlo, Confignon, Genève. Tél. 8.70.39.

Pantalons

Choix magnifique pour travail et dimanche, toutes tailles, bas prix.

Aux Occasions Réunies Sous-Géronde Sierre

Beau choix de vaches et veaux

franchement volés. Vente et échange. Chez Karlen, Café National, Brigue. Tél. 3.15.22.

A VENDRE

A St-Léonard : verger arborisé, 330 toises, plein rapport. A Sion : Nouveaux-Ronquoz, jardin de 1250 toises à Fr. 6.50 la toise.

Aux Mayens de Sion : pré-mayen de 7500 m2, Fr. 10 mille.

Sur Veyssonnaz : pré-mayen (place à bâtir) de 2700 m2 Fr. 9000.—

A acheter à Vissigen : jardin ou pré de 3 à 500 toises. RODUIT André, Agence immobilière patentée, SION.

ETABLISSEMENT HORTICOLE

F. Maye & Cie Chamoson tél. 4.14.42

Superbes plantons de poireaux : Fr. 1.20 le cent, Fr. 10.— le mille ainsi qu'un grand choix de plantons de choux et choux-fleurs, variétés commerciales à vendre

SACCHARINE

450 fois plus douce que le sucre arrivage important

0.45 la boîte - 4.40 les 10 boîtes

Boîtes de 100 tablettes environ. Envois contre rembours

"LA RUCHE"

Alimentation générale

Gd St-Jean 4 LAUSANNE R. Tharin

Notre construction :

MOTOTREUIL, deux nouveaux modèles INSTALLATIONS D'ARROSAGE

ZURCHER, Sion

Machines agricoles. — Tél. 2.10.88

Vente de toutes machines agricoles et viticoles, neuves et d'occasion. Réparations et revisions par spécialistes



VINDEX en tubes

guérit les coups de soleil

guérit les tumeurs gerçées, les plaies, brûlures et le loup. Le tube fr. 1.25 dans les pharmacies et drogueries.

FABRIQUE DE CERCUEILS

Dépôts des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du Valais Sion : Jules PASSERINI tél. 2.13.62

Brigue : M. BRUNNER, téléphone 43
Martigny : Phil. ITEN, téléphone 6.11.48
Montana : W. SCHWEIZER, téléphone 5.24.52
Monthey : Ch. COTTET, téléphone 60.03
Riddes : Aug. DELHERSE, menus., tél. 4.14.76
Saxon : Gust. MAYENCOURT
Sierre : Jos. AMOOS, Tél. 5.10.10
St-Maurice : Albert DIRAC, téléphone 5.42.19

Automobilistes !

J'avise les intéressés que j'ouvre, à partir du 18 juin 1945, un atelier pour tous travaux de carrosserie.

Par un travail soigné, j'espère gagner la confiance de mes futurs clients.

Peinture au pistolet — Garniture — Tôlerie

Toutes transformations aux meilleures conditions

René GROSSMANN

Ex-contremaitre peintre d'une maison de Lausanne EN SOCRÉTAYZ — AIGLE

Ancien garage Ischy — Route cant. direct. Montreux

CAMIONNETTE

A vendre une forte camionnette, 1000 à 1200 kg. de charge, absolument comme neuve, livrable de suite.

Garage Lugon, Ardon. — Téléphone 4.12.50.

L'INSTITUT AGRICOLE de L'ETAT de FRIBOURG

cherche : 1 cuisinière, 1 lingère — aide-cuisinière — femme de ménage, 1 infirmière-lingère, 4 filles de cuisine.

Entrée : 30 septembre 1945.

Personnel capable, sérieux, catholique demandé. On accepte une congrégation religieuse ou du personnel laïc. Demander renseignements et présenter offres jusqu'au 10 juillet 1945 à la Direction de l'Institut agricole, à Grange-neuve, près Posieux.

Hôpital Cantonal de Genève MATERNITÉ

inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital Cantonal, du 15 mai au 15 juin 1945, pour le

cours d'élèves sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1945.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital.

On cherche PENSIONS DE VACANCES (catholiques) pr juillet-août pour 3 à 6 semaines et places pour jeunes gens et filles comme volontaires, garçons de maison et de courses, etc. Office cath. de Jeunesse, Olten. Téléph. 5.25.40.

A vendre

TUTEURS

arbres et rosiers de toutes dimensions. Berclures haricots et pois. René Cordey, Savigny, Vaud.

Chalet

On cherche à louer du 10 au 25 juillet 1 chambre (2 lits) et une cuisine. Offres avec prix à M. Peneveyre, Ch. Steinlen 4, Lausanne.

chalet

ou appartement, av. 1 chambre à 2 lits et chambre avec 1 lit d'enfant (3 ans), E. Roos, Zollikerstr. 255, Zurich.

A vendre

ESSIEU JUMELÉ

3 tonnes. Barbey Pierre, Place des Groffes, 7, tél. 2.77.18, Genève.

A vendre

café

grange, écurie attenante ; jardin à proximité, pour cause de départ. Le tout cédé pour Fr. 40,000.—. Offres par écrit sous P 5661 S Publicitas, Sion.

On demande dans bon restaurant à Genève

jeune fille

pour aider cuisine et office. Occasion d'apprendre le service, nourrie et logée, bon salaire. Restaurant « Au Ralye », rue Henri Blavalet, 11, Genève.

PRÊTS en espèces

sont accordés de francs 300.— à 5000.—. Discretion complète assurée. Des milliers de prêts versés par an. Réponse rapide. Banque Procrédit, Fribourg. Timbre-réponse s. v. pl.

A vendre cause de non-emploi

mototrevil Rudin

6 CV, 75 m. câble, le tout usagé mais en très bon état. S'adr. sous P 5603 S, Publicitas, Sion.

Je cherche jeune fille sérieuse comme

sommelière

et pour aider au ménage. Entrée de suite. Adresse : Café du Chamois, Morcles.

Fille de salle

expérimentée et de toute confiance, cherche place de Tea-Room ou café-restaaurant pour l'été, libre à partir du 15 juin. Faire offres à Publicitas Sion sous P 5612 S.

Vestons

pour le travail dès Fr. 12.—, pour le dimanche dès Fr. 25.— Superbes occasions en magasin. Profitez-en !

Aux Occasions Réunies Sous-Géronde Sierre

A vendre

basculé

usagée, mais à l'état de neuf, force 500 kg. Construction chêne, fléau nickelé à double-romaine, tablier 80 X 55. S'adresser sous P 5604 S, Publicitas, Sion.

Droit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Bas prix. Depuis Fr. 14.50 suivant âge. Envois à choix.

Ri. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

Fiancés

Demandez sans tarder notre nouveau catalogue en couleur, pour chambres à coucher, salles à manger, studios, meubles combinés, meubles individuels ! Pour 33.—, 48.— et 55.— fr. par mois. Ameublements W. BORER, Lausanne 9, Case postale 29.

A vendre un beau

CHIEN

berger allemand de 2 ans. Edouard Donnet, Rue de la Plantaud, Monthey.

On cherche à louer ou à prendre en estivage quelques bonnes

VACHES

laitières. (Rouge et Blanche). S'adresser à H. Flotron, Anzeindaz sur Gryon. Téléph 5.31.47.

Capitaux

sont recherchés pour affaire de 1er ordre, discrétion assurée. Offres à Case postale 64, Sierre.

A VENDRE

CENTRE DU VALAIS EN PLAINE

Ferme de 13 ha. en un mas, habitation 4 pièces, écurie pr 20 vaches. Bons terrains se prêtant à toutes cultures. Prix : Fr. 210,000.—

Jean-Th. Burnier, courtier patenté, Rue de Bourg 5, Lausanne.